COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

PORT-CARTIER CONSOLIDE SON « RÉSEAU BLEU » POUR UN TRANSPORT ACTIF EN TOUTE SÉCURITÉ

Port-Cartier, le 13 juin 2017 – Ayant pour objectif d'offrir une voie sécuritaire au nombre grandissant de citoyens qui parcourent les rues à pied, à vélo et en quadriporteur, la Ville de Port-Cartier poursuit cette année la révision de son réseau cyclable municipal entamée en 2016.

« *Il y a un moment que nous voulions revoir le circuit afin d'encourager le transport actif à travers la ville*, explique Christian Lepage, directeur du Service des loisirs et de la culture de la Ville de Port-Cartier. *Avec le déploiement du* RÉSEAU BLEU*, qui couvre maintenant de nouvelles rues, les amateurs de vélo, de marche et de course à pied, de même que les personnes à mobilité réduite peuvent parcourir plus de 17 kilomètres à l'intérieur d'un corridor sûr et clairement identifié. »*

Un tracé amélioré pour des citoyens toujours plus actifs

La phase 1 du projet, réalisée au cours de l'été 2016, consistait à repeindre complètement le tracé du circuit cyclable en bleu et de procéder à l'ajout de corridors sécuritaires. D'ici les prochaines semaines, la phase 2 prévoit la correction de certains tronçons problématiques (notamment celui de la rue Tibasse) et l'ajout de pictogrammes de vélo au sol. Les panneaux de réglementation indiquant les périodes d'interdiction de stationnement dans les bandes cyclables seront également rafraîchis.

Selon Marylène Bergeron, conseillère en tourisme et relations avec le milieu à la Ville de Port-Cartier, le RÉSEAU BLEU inspire d'intéressantes initiatives en développement du transport actif. « *La couleur, qui a largement attiré l'attention l'an dernier, aura eu pour effet positif de nous amener à "recommencer à voir" les pistes cyclables. Déjà, de belles idées ont émergé afin d'optimiser l'utilisation de ce réseau, notamment avec la clientèle aînée, jeunesse et à mobilité réduite. Notre souhait est de continuer à développer Port-Cartier de façon originale, et ce, pour le mieux-être des citoyens. »*

Pour en apprendre davantage sur le RÉSEAU BLEU, référez-vous à la Foire aux questions.

-30-

À propos de la Ville de Port-Cartier

Ville industrialo-portuaire d'importance sur la Côte-Nord, Port-Cartier est réputée pour son port en eau profonde, son expertise dans les domaines du minerai de fer et de la foresterie. Avec plus de 6 500 résidents fiers, actifs et engagés répartis sur un vaste territoire, Port-Cartier séduit par sa nature généreuse et accessible. La ville est notamment traversée en plein cœur par la rivière aux Rochers, l'une des plus prolifiques rivières à saumon de la Côte-Nord. Pour en savoir plus sur le dynamisme et les attraits de Port-Cartier, visitez villeport-cartier.com.

Source : Marylène Bergeron
Conseillère, tourisme et relations avec le milieu
418 766-3855 ▪ communications@villeport-cartier.com

FOIRE AUX QUESTIONS
Réseau bleu

Pourquoi l'utilisation de la couleur bleue?

Nous voulions une couleur distinctive afin d'identifier clairement le nouveau tracé pour tous les utilisateurs. Par souci d'économie pour le contribuable, la couleur bleue a été choisie puisqu'elle était déjà disponible dans les camions traceurs.

Le fait que cette couleur soit la même que celle utilisée pour délimiter les espaces de stationnement réservés aux personnes à mobilité réduite n'a pas de lien avec le projet, sinon qu'elle attire l'attention des usagers de la route et incite à demeurer vigilant.

Est-ce que le projet des lignes bleues modifie la réglementation applicable aux pistes cyclables?

Absolument pas! Rien ne change à la réglementation municipale déjà en vigueur. Il est toujours interdit de stationner tout véhicule sur une piste cyclable ou une bande cyclable entre le 15 avril et le 15 octobre de chaque année.

Pourquoi l'ajout de nouveaux tronçons?

Les nouveaux tronçons ont été ajoutés en vue de la réalisation d'un projet actuellement en développement. Sans tout dévoiler, celui-ci a pour objectif d'offrir aux enfants de tous les quartiers de Port-Cartier un accès près de la maison à la piste cyclable principale, et ce, afin qu'ils puissent se rendre à l'école à pied ou en vélo de façon plus sécuritaire. À suivre!

Cet été, nous corrigerons certains des nouveaux tracés afin de les ajuster adéquatement à la largeur des rues. Des pictogrammes de vélo seront aussi peints au sol pour bien les identifier.

Pourquoi voit-on les anciennes lignes blanches sous les bleues?

Chaque année, les lignes sont repeintes. Il est donc normal que l'ancienne couleur demeure partiellement visible à certains endroits. D'ici quelques années, l'usure normale fera disparaître le blanc, au profit de la nouvelle teinte de notre *RÉSEAU BLEU*. Il faut par ailleurs savoir que les coûts pour masquer d'anciennes lignes à l'aide de peinture grise sont importants. Cette option, non essentielle, n'a donc pas été retenue.

J'aurais un projet à présenter qui impliquerait l'utilisation du réseau bleu? À qui dois-je m'adresser?

Pour tout projet pouvant impliquer le tracé cyclable municipal, nous vous invitons à contacter monsieur Christian Lepage, directeur du Service des loisirs et de la culture, au 418 766-3852 ou à christianlepage@villeport-cartier.com